

# Une moindre mobilité des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 119 • Avril 2021



Entre 2015 et 2016, les habitants des QPV de la Métropole de Lyon sont peu mobiles, en particulier ceux de Lyon et de Villeurbanne.

Les habitants de ces QPV du centre déménagent plus souvent dans la Métropole (hors QPV), tandis que ceux des autres QPV changent de logement davantage en interne. La forte pression de la demande en logement social et la tension globale du marché du logement freinent les mobilités.

Les personnes effectuant une mobilité entre QPV (le même ou un autre) sont plus pauvres que les habitants non mobiles.

Les arrivants ne venant pas d'un QPV ont un niveau de pauvreté proche de celui de la population résidente. Les partants des QPV de la Métropole, au niveau de vie plus élevé, s'installent très majoritairement hors QPV et résident alors pour moitié dans le parc privé.

La Métropole de Lyon compte 37 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) qui accueillent 158 000 personnes, soit 38 % des habitants en QPV de la région et 11 % de la population de la Métropole. Lyon et Villeurbanne rassemblent 15 quartiers prioritaires (nommés par la suite « QPV Centre ») tandis que les 22 autres (qualifiés de « QPV hors Centre ») sont en périphérie, principalement à l'est ► **figure 1**. Ce déséquilibre géographique est conforme à la répartition de la population. Les QPV hors Centre regroupent sept habitants en QPV sur dix alors que la moitié de la population totale de la Métropole réside en périphérie. Ils comprennent en effet trois des cinq QPV les plus peuplés d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Les habitants des QPV hors Centre présentent davantage de fragilités : ils sont plus jeunes, moins diplômés et en situation plus défavorable sur le marché du travail. La moitié d'entre eux a ainsi un **niveau de vie** inférieur à 13 300 euros par an et 41 % vivent sous le **seuil de pauvreté** (soit - 580 euros et + 4,5 points par rapport aux habitants des QPV Centre). Dans le reste de la Métropole, hors QPV (qualifié par la suite de « Métropole hors

QPV »), seuls 11 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté et le **niveau de vie médian** s'élève à 22 830 euros par an. L'un des enjeux majeurs de la politique de la ville est d'accroître la mixité sociale des quartiers prioritaires afin d'en réduire la ségrégation spatiale et sociale. L'étude des mobilités résidentielles, bien que restreinte à une année, conduit à une meilleure connaissance du profil des personnes mobiles, quel que soit leur statut d'occupation. Mieux cerner leur influence dans l'évolution des quartiers est un enjeu fort pour l'adaptation des politiques publiques ► **le mot du partenaire**.

## Les habitants des QPV Centre déménagent moins et plus souvent hors QPV

Au cours de l'année 2015, 11,5 % des habitants des QPV de la Métropole de Lyon ont déménagé (soit 18 100 personnes). Six sur dix (10 500 personnes) quittent les QPV de la Métropole. Ils s'installent principalement dans la « Métropole hors QPV » (41 % de l'ensemble des déménagements) ou partent à l'extérieur

de la Métropole, majoritairement hors QPV ► **figure 2**. Les autres continuent ainsi de résider dans les QPV de la Métropole, avant tout au sein du même quartier (34 % de l'ensemble des déménagements), 8 % déménageant dans un autre QPV. À l'exception de Saint-Fons *Arsenal - Carnot-Parmentier*, les habitants des grands QPV hors Centre ont des mobilités importantes (de 11,8 % pour Vénissieux *Minguettes - Clochettes* à 14,2 % pour Bron *Parilly*) du fait de l'importance des réemménagements au sein du quartier. Les différents QPV Centre ont quant à eux des taux de mobilité plutôt homogènes, qui restent inférieurs à la moyenne, même le QPV très peuplé Lyon 8 *États-Unis - Langlet-Santy* et ses 15 250 habitants (9,8 %). Les QPV Centre étant en général plus petits et situés dans des communes ayant une offre de **logement locatif social** hors QPV importante, leurs habitants sortent davantage du périmètre de leur quartier, même s'ils restent à proximité de leur ancien logement. Sept personnes déménageant d'un QPV Centre sur dix s'installent ainsi en dehors des QPV de la Métropole (contre la moitié de celles des QPV hors Centre). La plupart restent toutefois au sein de

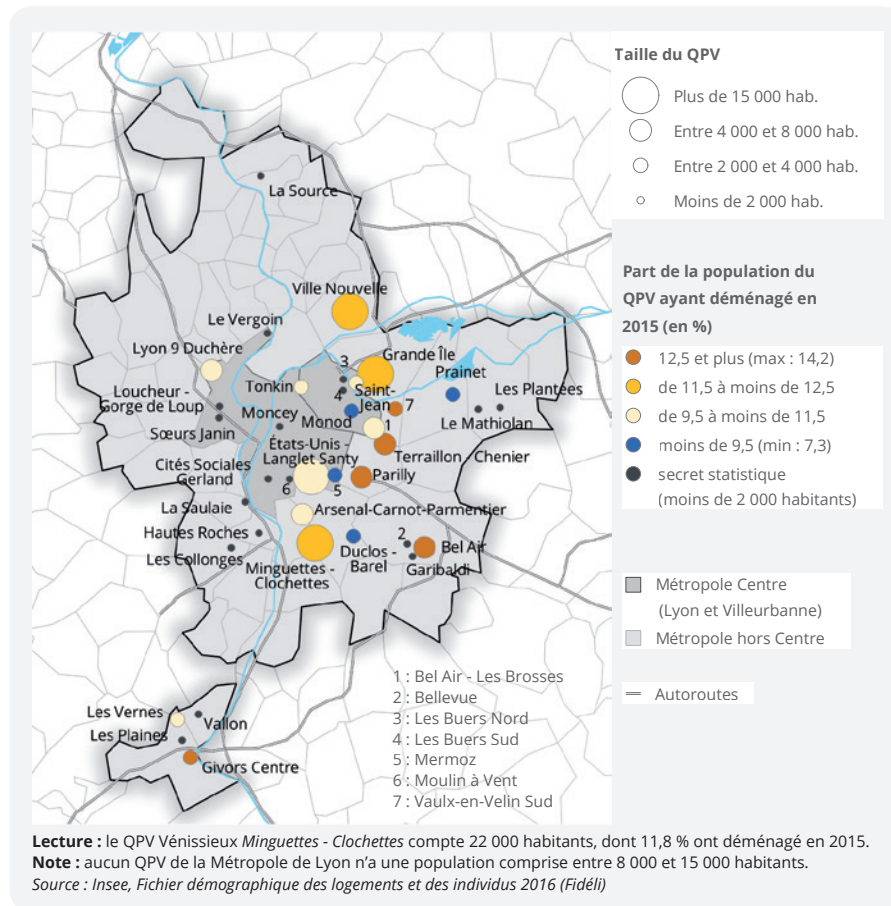
En partenariat avec :

**GRAND LYON**  
la métropole

 Agence d'Urbanisme  
aire métropolitaine Lyonnaise

La photographie restituée par l'Insee atteste d'une moindre mobilité des habitants des QPV que celle des autres grands lyonnais. Un constat sans surprise compte tenu de la structure du parc social métropolitain, et d'un contexte de tension forte et croissante de la demande de logement social ► **le mot du partenaire en page 4**.

## ► 1. Taille des QPV et taux de déménagement entre 2015 et 2016 dans la Métropole de Lyon



la « Métropole hors QPV » (51 % contre 38 % pour les QPV hors Centre). Dans le même temps, 14 700 personnes ont emménagé dans un des QPV de la Métropole de Lyon. Plus de la moitié y habitait déjà avant leur mobilité : 42 % ré-éménagé dans le même quartier prioritaire et 10 % changent de QPV. Un tiers des personnes arrivent de la « Métropole hors QPV » ► **figure 3.**

### La pression sur le logement social freine les mobilités

Entre 2015 et 2016, les habitants des QPV de la Métropole de Lyon déménagent moins (11,5 %) que ceux de la « Métropole hors QPV » (12,4 %) ou que l'ensemble de la population régionale habitant en QPV (12,5 %). Ceci est surtout vrai pour les habitants des QPV Centre (taux de mobilité de 9,9 % contre 12,2 % pour ceux des QPV hors Centre). Au sein des QPV Centre, la mobilité des personnes en logements locatifs sociaux est particulièrement faible tandis que les locataires du privé et les propriétaires déménagent davantage que ceux des QPV hors Centre. La mobilité en QPV s'explique par celle de la population en logement social, tant ce type d'habitation y est majoritaire (37 % du parc social de la Métropole est en QPV, pour 11 % de la population),

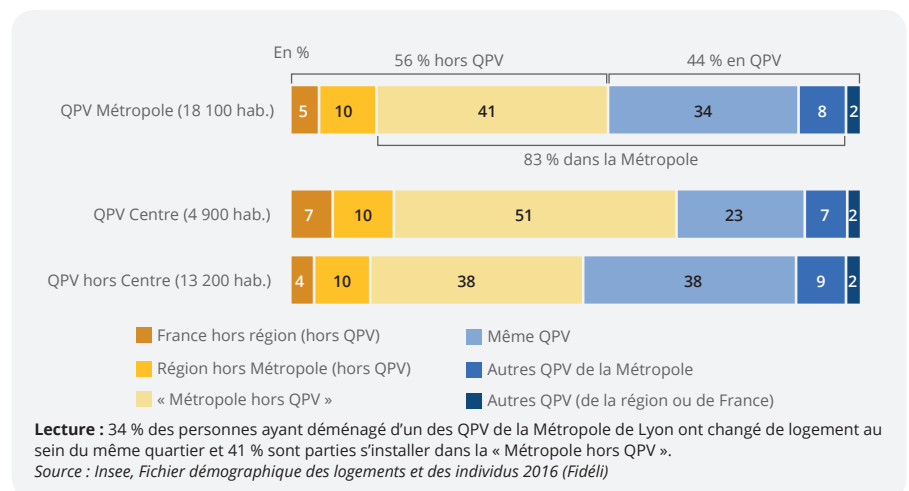
d'avantage encore dans les QPV Centre (80 % des habitants en bénéficient, + 3 points par rapport à ceux des QPV hors Centre, + 63 points par rapport à ceux de la « Métropole hors QPV »). La forte pression de la demande en logement social (six pour une attribution en 2016) associée à la tension globale du marché du logement, encore plus marquée à Lyon et à Villeurbanne, constituent certainement un frein aux mobilités. Face à une offre locative privée peu importante en QPV

(10 % des logements) et à des loyers plus élevés que dans le parc social, l'alternative à un logement social est plus coûteuse et moins accessible dans le centre qu'à la périphérie de la Métropole. La taille plus réduite des QPV Centre accentue encore la difficulté à trouver un logement abordable sans partir de son quartier, de son réseau et de ses habitudes de vie. Par ailleurs, la très forte présence du logement social au sein des QPV de la Métropole réduit les éventuels souhaits de parcours résidentiel au sein de son quartier vers le parc privé (locatif ou en copropriété). Seules 9 % des accessions à la propriété se font au sein de son QPV et 4 % suite à un changement de QPV dans la Métropole, très majoritairement vers un QPV hors Centre. La diversification des statuts d'occupation enclenchée par le programme national pour la rénovation urbaine devrait toutefois pouvoir faire évoluer ce constat.

### Beaucoup de déménagements au sein de son quartier dans les QPV hors Centre les plus peuplés

Entre 2015 et 2016, un tiers des déménagements (soit 6 100 personnes) ont eu lieu au sein du même QPV. Les QPV hors Centre les plus peuplés sont les plus concernés : entre 39 % et 46 % de mobilités en interne à Saint-Priest *Bel Air*, Vaulx-en-Velin *Grande Île*, Vénissieux *Minguettes - Clochettes*, Bron *Parilly* et jusqu'à 53 % pour Rillieux-la-Pape *Ville Nouvelle*. La taille et la localisation (QPV du centre ou non) n'expliquent cependant pas tout ; la part du logement social ou l'offre nouvelle en logement social suite aux premières opérations de renouvellement urbain jouent sur la mobilité interne au quartier. Les personnes concernées se maintiennent en logement social, 88 % d'entre elles habitant ce type de logement suite à leur mobilité. Elles sont plus pauvres que la population résidente du

## ► 2. Destination des personnes déménageant d'un QPV de la Métropole de Lyon entre 2015 et 2016 (en % du total des déménagements)



quartier n'ayant pas déménagé (taux de pauvreté supérieur de 12 points et niveau de vie annuel médian inférieur de 1 450 euros en moyenne). Informer les habitants des QPV de l'offre de logements sociaux dans la « Métropole hors QPV » pourrait contribuer à élargir leur mobilité, ce que la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté de 2017 tente d'insuffler. Cette dernière vise notamment à faire bénéficier les ménages les plus pauvres des attributions en logement social en dehors des quartiers prioritaires.

### Les habitants aux plus faibles niveaux de vie déménagent entre deux QPV hors Centre

Parmi les personnes ayant quitté leur quartier, 15 % (soit 1 900 individus) s'installent dans un autre QPV, majoritairement au sein de la Métropole de Lyon (12 %), 3 % partant dans un QPV extérieur. Même si ce n'est pas le type de mobilité prédominant, un quart des partants de Vaulx-en-Velin *Sud*, de Bron *Parilly* et de Bron *Terraillon - Chenier*, proches de grands QPV, déménagent vers un autre QPV de la Métropole de Lyon. Les trois quarts des personnes qui déménagent dans un autre QPV de la Métropole partent d'un QPV hors Centre. La grande majorité réintègre un QPV hors Centre. Six personnes sur dix se

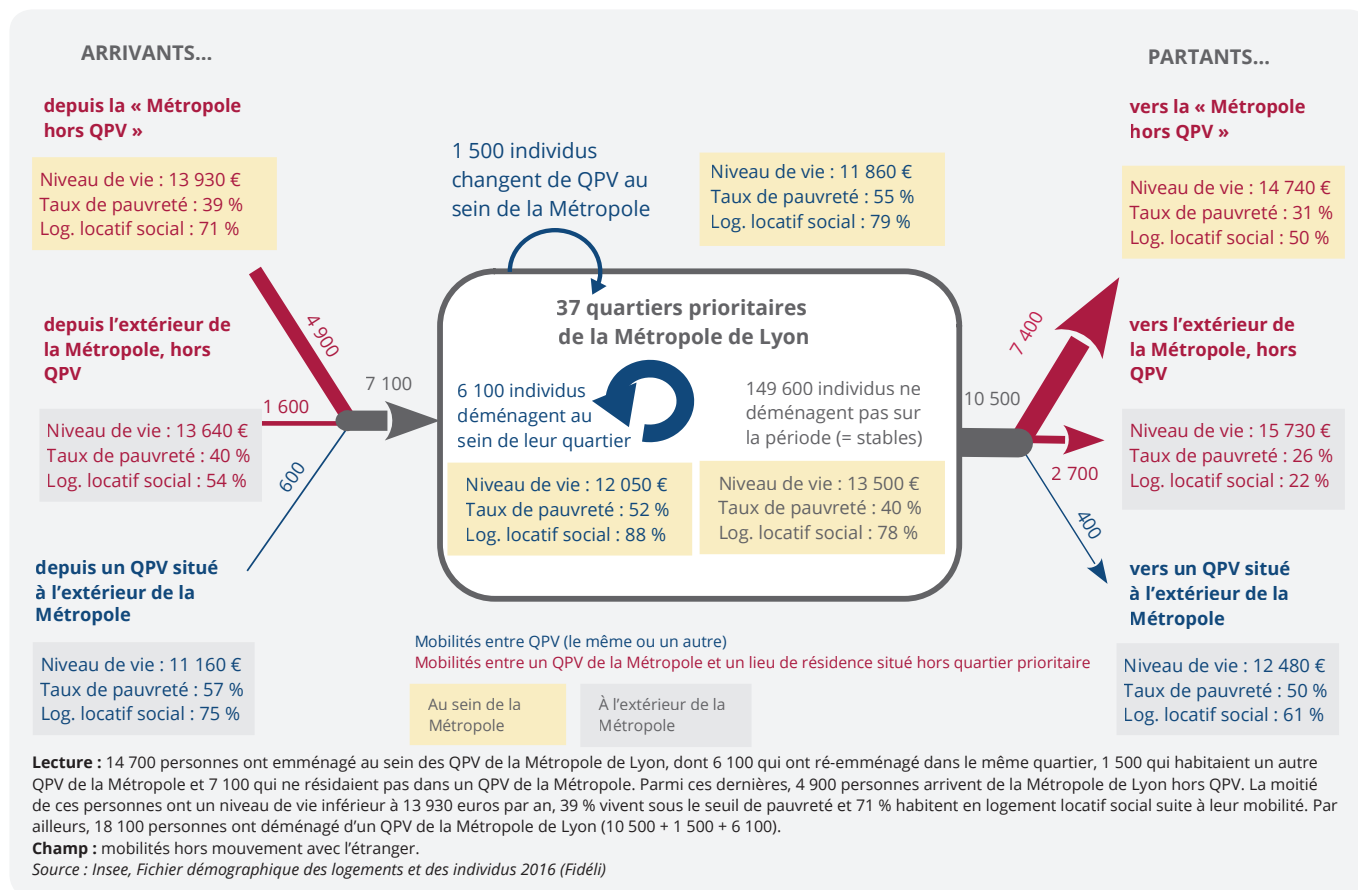
maintiennent en logement social suite à leur mobilité et deux sur dix y accèdent. Les individus qui déménagent d'un QPV hors Centre à un autre sont par ailleurs les plus pauvres (56 % vivent sous le seuil de pauvreté et la moitié d'entre eux vivent avec moins de 11 500 euros par an). Les personnes partant d'un QPV Centre pour un QPV hors Centre (un déménagement entre QPV de la Métropole sur dix) ont un tout autre profil : moins pauvres (quatre individus sur dix vivent au-dessous du seuil de pauvreté) et moins souvent en logement social à l'issue de leur mobilité (60 %). Elles accèdent plus souvent à la propriété (19 % d'entre elles contre moins de 5 % pour les autres personnes changeant de QPV au sein de la Métropole), cette possibilité étant moins fréquente au sein des QPV Centre du fait de la faiblesse de l'offre et des niveaux de prix. Par comparaison, 11 % de l'ensemble des personnes qui ont déménagé d'un QPV au sein de la Métropole en 2015 sont devenues propriétaires à la suite de leur mobilité.

### Nouveaux arrivants en QPV : un peu moins de la moitié des emménagements

Les QPV de la Métropole de Lyon ont accueilli 7 100 nouveaux arrivants au cours de l'année 2015, dont sept sur

dix proviennent de la « Métropole hors QPV ». Les QPV Centre sont davantage concernés par des emménagements de proximité, depuis la commune du QPV ou celles limitrophes. Les personnes arrivant de l'extérieur de la Métropole viennent de la région (Saint-Étienne Métropole, communautés d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône ou Porte de l'Isère - CAPI) ou d'intercommunalités plus lointaines (métropoles du Grand Paris ou d'Aix - Marseille - Provence). Six emménagements sur dix ont lieu dans un QPV hors Centre. Si les nouveaux arrivants se répartissent globalement selon le poids démographique de chaque QPV dans la Métropole, ils s'installent toutefois relativement moins dans les QPV hors Centre les plus peuplés, comme Vénissieux *Minguettes - Clochettes*, Vaulx-en-Velin *Grande Île* ou Rillieux-la-Pape *Ville Nouvelle*, du fait de leur forte mobilité interne. En revanche, Lyon 8 *États-Unis - Langlet-Santy* et Lyon 9 *Duchère*, à la mobilité interne plus faible, en accueillent davantage (respectivement 11,5 % et 8 % des arrivants alors qu'ils hébergent 9,5 % et 5 % de la population de la Métropole vivant en QPV). Même si les situations sont très différentes selon les QPV, le niveau de pauvreté des nouveaux arrivants qui ne viennent pas d'un quartier prioritaire est en moyenne très proche de celui de la population résidente du QPV dans lequel ils s'installent. Pour quatre habitants sur

## ► 3. Synthèse des profils des différents types de mobiles des QPV de la Métropole de Lyon en 2015





dix, l'entrée en quartier prioritaire est couplée avec l'attribution d'un logement social, trois sur dix se maintenant par ailleurs dans ce type d'habitation. Les personnes provenant d'un QPV extérieur à la Métropole de Lyon sont nettement plus pauvres que la population résidente des QPV de la Métropole.

## Déménager hors QPV concerne les personnes au niveau de vie plus élevé

Entre 2015 et 2016, 85 % des personnes quittant leur quartier prioritaire se sont installées hors QPV, soit 10 100 individus. Ces départs restent souvent de proximité : 63 % se font dans la « Métropole hors QPV ». Les personnes partant plus loin (22 %) vont principalement vers la Métropole du Grand Paris, Saint-Étienne Métropole ou la CAPI. Ces personnes sont en situation plus favorable (70 % vivent ainsi au-dessus du seuil de pauvreté), surtout celles partant à l'extérieur de la Métropole. L'écart avec la population de la « Métropole hors QPV » reste toutefois conséquent (taux de pauvreté supérieur d'au moins 15 points et niveau de vie médian inférieur d'au moins 6 700 euros par an) et la moitié de ceux qui s'installent au sein de la « Métropole hors QPV » résident

### ► Sources et définitions

Le **champ géographique** retenu dans cette étude est constitué des **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**, définis par la loi Lamy du 21 février 2014, situés au sein de la Métropole de Lyon.

Le **Fichier démographique sur les logements et les individus (Fidéli)** contient des informations sur le logement et la composition familiale des individus assujettis à la taxe d'habitation et/ou à l'impôt sur le revenu. Les habitants et les logements suivis dans cette étude sont ceux présents en 2015 et 2016 (hors échanges avec l'étranger).

Le **logement social** agrège l'ensemble des logements des organismes d'habitation à loyer modéré (HLM) et des sociétés d'économie mixte (SEM). La partie minoritaire de leur parc hors conventionnement social n'a pas été isolée.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le **niveau de vie médian** est la valeur qui sépare la population en deux : la moitié de la population a un niveau de vie inférieur, et l'autre moitié a un niveau de vie supérieur.

Une personne est considérée comme **pauvre** lorsque son niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**, fixé à 60 % du niveau de vie médian. En France métropolitaine, il s'élève en 2015 à 1 028 euros par mois pour une personne seule.

### ► Les personnes en famille nombreuse déménagent majoritairement au sein de leur QPV hors Centre

Les familles nombreuses (trois enfants et plus) sont peu mobiles. Dans les QPV hors Centre où elles sont plus nombreuses, 47 % des membres de celles qui déménagent restent au sein de leur quartier (+ 13 points par rapport à l'ensemble de la population déménageant en QPV). Les personnes en famille nombreuse représentent ainsi 13 % des individus déménageant au sein des QPV de la Métropole de Lyon mais 8 % de ceux qui en partent. Le constat est similaire au niveau des emmèagements.

Quelle que soit leur destination, 6 % des personnes qui déménagent font partie d'une famille monoparentale. Les membres d'une famille monoparentale dans les QPV Centre restent toutefois moins souvent dans leur quartier et partent plus fréquemment dans la « Métropole hors QPV ». Les personnes en famille monoparentale emménagent davantage dans un QPV de la Métropole depuis la « Métropole hors QPV » et moins depuis un autre QPV.

La « Métropole hors QPV » concentrant emplois et pôles d'enseignement supérieur, les 19-26 ans y sont plus fréquents parmi les mobiles qu'au sein de la population résidente. Le même phénomène s'observe dans les QPV Centre et il est fortement accentué pour le regroupement « QPV Lyon » incluant le quartier Moncey qui héberge de nombreux jeunes actifs.

encore en logement social. Près des trois quarts des attributions en logement social ont en effet lieu dans la « Métropole hors QPV », où se situe 60 % du parc. L'accession à la propriété s'effectue à 87 % hors des QPV de la Métropole de Lyon. Ainsi, 14 % des habitants ayant déménagé dans la « Métropole hors QPV » sont devenus propriétaires et 22 % de ceux partis à l'extérieur de la Métropole, contre 3 % des individus ayant déménagé dans les QPV de la Métropole.

Le départ de ces habitants au niveau de vie plus élevé renforce la fragilité des

QPV. Diversifier l'habitat au sein des QPV et offrir l'opportunité de l'accession à la propriété permettrait alors de favoriser la mixité sociale. Toutefois, les mobilités n'étant observées que sur une année, il n'est pas possible de préciser si les partants à la situation plus favorable sont d'anciens habitants arrivés plus pauvres ou de récents arrivants. ●

Aline Labosse, Valérie Vanelle (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Le mot du partenaire

#### Le parc social des QPV, un rôle jusqu'ici imposé

Les QPV qui concentrent 63 % des logements à bas loyer et 46 % des grands logements, accueillent des ménages dont le revenu médian est au moins deux fois moindre que le revenu moyen des grands lyonnais.

La mobilité des personnes perpétue cette situation. Les parcours des habitants se distinguent selon leur niveau de revenu : ceux qui quittent les QPV ont des revenus comparativement plus importants ; ceux qui s'y maintiennent ont des niveaux de revenus plus faibles. En moyenne, le revenu des personnes arrivantes se situe au même niveau que celui des personnes en place.

#### Entre Centre et hors Centre, des QPV à deux vitesses

Le contraste important constaté dans la mobilité des habitants selon qu'ils habitent les QPV du Centre ou hors Centre est une révélation marquante de l'étude : moins de déménagements mais plus fréquemment hors des QPV pour les habitants des QPV du Centre, quand les habitants des QPV hors Centre, bougent au sein de leur quartier ou vers un autre QPV.

#### Favoriser la mobilité de tous les ménages au sein de la Métropole

Dans un marché tendu comme celui de la Métropole de Lyon, la mobilité territoriale comme les parcours résidentiels sont empêchés. L'objectif de la Métropole est une augmentation forte de l'offre de logements accessibles, logements sociaux et en accession abordable, dans une répartition spatiale rééquilibrée. Une attention marquée est aussi portée aux attributions pour favoriser la mixité sociale dans tous les quartiers et accompagner des parcours résidentiels choisis pour tous les ménages, notamment ceux des QPV.

Renaud Payre, Vice-président de la Métropole, délégué à l'Habitat, au logement social et à la Politique de la ville

### ► Pour en savoir plus

- « Politique de la ville : une insertion dans leur unité urbaine plus difficile pour les quartiers HLM de banlieues éloignées », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 99, mai 2020
- « Politique de la ville : la majorité des habitants des QPV vit dans un quartier HLM d'une grande unité urbaine », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 74, mai 2020
- « Logement social et pauvreté : deux facteurs de mobilité des quartiers politique de la ville », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 90, décembre 2019
- « Les quartiers de la politique de la ville : jeunesse et précarité », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 14, mai 2016

